

# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

## Séance du 11 juin 2025

Nombre de Conseillers : **84**

En exercice : **84**

Titulaires présents : **45**

Suppléants présents : **4**

Pouvoirs : **10**

Nombre de votants : **59**

Numéro  
**2025-06-11-057**

Point de l'ordre du jour  
**3**

Objet  
**Petite Enfance –  
Prochaine Convention  
Territoriale Globale –  
Présentation par la  
Direction de la CAF 76 –  
Débat et autorisation à  
signer.**

Date de convocation  
**03 Juin 2025**

Affichage de la convocation  
**03 Juin 2025**

Rapporteur  
**Monsieur LEMETAIS**

L'an deux mil vingt-cinq, le 11 juin à 18 heures, se sont réunis à la salle « Boval » du Bocasse sous la présidence de Monsieur Éric HERBET, Mesdames et Messieurs les conseillers communautaires.

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, **Fabrice GAMELIN** est nommé secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

### Titulaires présents :

M. FOUCAULT Yves, M. VALLEE Serge, M. NAVE Alain, M. BOUTET Jean-Jacques, M. PICARD Philippe, Mme DURAME Delphine, M. GUTIERREZ Denis, M. VINCENT Philippe, Mme COOL Frédérique, M. ALIX Dominique, M. CAJOT Norbert, Mme THIERRY Nathalie, M. DEHAIS Jean-Jacques, M. GAMELIN Fabrice, M. LELOUARD Patrick, M. GUEVILLE Roland, Mme DOUILLET Jasmine, M. LEMETAIS Dany, Mme BAILLEUX Colette, M. OCTAU Nicolas, Mme LECAUDE Fabienne, M. POYEN Jean-Luc, M. LEGER Bruno, M. BERTRAM Xavier, M. PETIT Jacques, M. GOSSE Emmanuel, Mme LAMBARD Stéphanie, M. MARMORAT Philippe, M. TAILLEUR Romain, Mme HUBERT Sabrina, M. LESELLIER Paul, M. AGUADO Anthony, Mme CASAERT Isabelle, M. HERBET Éric, Mme FAKIR Valérie, M. CORBILLON Bernard, M. COUILLER Jean-Paul, Mme SAHUT Géraldine, M. HOGUET Christophe, M. DUPRESSOIR Jean-Paul, M. CARPENTIER Jean-Pierre, M. DELNOTT François, M. NIEL Jacques, Mme BASTIEGE Brigitte, M. NION Patrice.

### Suppléants présents :

M. Eric CHIVOT, Mme CAUCHOIS Marie-Line, M. VALLEE Philippe, Mme Marie-Claude LOQUET BENAÏOUN.

### Membres excusés et représentés par pouvoir :

M. de LAMAZE Edouard a donné pouvoir à Mme THIERRY Nathalie,  
Mme STIENNE Sylvie a donné pouvoir à M. VINCENT Philippe,  
M. CHAUVET Patrick a donné pouvoir à M. LEGER Bruno,  
M. CORDIER Julien, a donné pouvoir à Mme DURAME Delphine,  
M. HOUEL Dominique a donné pouvoir M. NION Patrice,  
M. RENARD Guillaume a donné pouvoir à M. GOSSE Emmanuel,  
M. BRUNET Bernard a donné pouvoir à M. NIEL Jacques,  
Mme CLABAUT Anne-Sophie a donné pouvoir à M. MARMORAT Philippe,  
M. BONHOMME Patrice a donné pouvoir à M. TAILLEUR Romain,  
M. LOISEL Yves a donné pouvoir à M. HERBET Éric,

### Membre absents excusés :

Mme FOURNEAUX Béatrice, M. SOLER Laurent, M. BOUCHER Bruno, M. TIHI Frédéric,  
Mme VERHAEGHE Fabienne M. LEMETAIS Denis, Mme BOURGUIGNON Sandrine,  
M. DU MESNIL François-Régis, M. GRENTE Manuel, M. BLOT Philippe, M. BERTRAND Jean-Pierre, M. VALLÉE Patrick, M. EDDE Jean-Marie, M. VANDERPERS Thierry, M. SAILLARD Lionel, M. POISSANT Christian, Mme AUTIN Christèle, Mme DUCHESNE Stéphanie, M. LANGLOIS Thierry, M. SAGOT Pascal, M. ROLLINI André, Mme PUECH D'ALISSAC Elisabeth, Mme LEROY-TESTU Gladys, M. AVENEL Éric, M. FOULDRIN Gaël, M. BURETTE Alain, DUPUIS François. M. OTERO Fabrice, M. MOLMY Georges.

Monsieur le Président cède la parole à Monsieur Dany LEMETAIS, Vice-Président en charge de l'action sociale, qui rappelle la prépondérance des politiques publiques de la petite enfance sur un territoire péri-urbain, la légitimité et le leadership de la CCICV autour de sa compétence statutaire (Espaces Accueil du Jeune Enfant, Relais Petite Enfance, formation des assistantes maternelles, .....).

La Convention Territoriale Globale est une convention-cadre politique et stratégique établie en partenariat actif avec la CAF de Seine-Maritime, qui permet de mettre en œuvre un projet social de territoire partagé :

- sur les champs d'interventions communs : accès aux droits et inclusion numérique, petite enfance, parentalité, enfance, jeunesse, animation de la vie sociale, logement et habitat,
- adapté aux enjeux du territoire et à la diversité des besoins sociaux des habitants (information, accessibilité aux services, prise en compte des besoins spécifiques des familles...),
- pour une impulsion nouvelle du partenariat en faveur du développement global des territoires : vers l'action publique sociale de demain...

L'objectif de la CAF et des partenaires est de co-piloter et structurer les politiques familiales et sociales territoriales avec les collectivités territoriales et tous les acteurs locaux sur chaque champ d'intervention, dans une logique de développement de l'offre et d'investissement social.

Monsieur LEMETAIS cède la parole à Monsieur Christophe DESCHAMPS, Responsable du Pôle Social Partenaires de la CAF76, qui aborde successivement :

- Le renouvellement de la Convention Territoriale Globale (CTG),
- La présentation du Service Public de la Petite Enfance (SPPE) avec un rappel du cadre des compétences,
- Les nouveaux enjeux de travail en lien avec le SPPE : le lancement d'un diagnostic « petite enfance » et la proposition de création d'un poste de chargé de coopération et le développement du RPE.

Vu :

- ✓ Le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.5211-39 ;
- ✓ L'arrêté préfectoral du 1<sup>er</sup> décembre 2016 portant création de la Communauté de Communes Inter Caux Vexin issue de la fusion des communautés de communes des Portes Nord-Ouest de Rouen, du Moulin d'Ecalles, du Plateau de Martainville, et intégration des communes de Beaumont le Hareng, Bosc le Hard, Cottévrard et Grigneuseville de la Communauté de Communes du Bosc d'Eawy ;
- ✓ L'arrêté préfectoral du 16 décembre 2016 modifiant l'arrêté préfectoral du 1<sup>er</sup> décembre 2016 ;
- ✓ Considérant que la signature de la CTG conditionne le maintien des financements bonifiés des équipements par le biais de conventions d'objectifs et de financement « Bonus de Territoire »

## Délibération

Après en avoir pris connaissance, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide :

- D'autoriser le lancement de la procédure d'élaboration de la Convention Territoriale Globale (période 2025-2029) ;
- D'approuver l'insertion des projets de création d'un poste de chargé de coopération et d'un poste d'animateur RPE au projet de rédaction de la future CTG ;
- D'autoriser Monsieur le Président à signer tout document relatif à ce dossier et prendre toutes les dispositions nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération ;
- De notifier cette décision aux services préfectoraux, ainsi qu'à Mesdames et Messieurs les Maires des communes membres

Type de scrutin	Ordinaire
Nombre de votants	59
Suffrages exprimés	59
Abstention – Refus de prendre part au vote, ...	0
Majorité Absolue	30
Votes pour	59
Votes contre	0

Pour ampliation conforme,  
Le Président de la Communauté,

Éric HERBET



  
Le Secrétaire de séance

Fabrice GAMELIN

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen, 53 Avenue Gustave Flaubert, 76000 Rouen, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et/ou sa notification. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi via l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Accusé de réception en préfecture  
076-200070449-20250611-2025-06-11-057-DE  
Date de télétransmission : 19/06/2025  
Date de réception préfecture : 19/06/2025